

Problème avec ups qui m'assigne en justice selon leur service rec

Par Marcelle Quemener, le 29/01/2017 à 19:00

Bonjour, j'ai un litige avec UPS .je suis auto-entrepreneur (vente de produits artisanaux sur les marchés) j'ai importé 3 colis de paniers en raphia du Ghana pour la France d'un poids total de 65kg , d'une valeur marchande de 300€ et UPS m'a fait un devis par téléphone de 630€ hors TVA et hors taxe douaniers , à l'arrivé de mes colis, UPS me réclame 2450€ . Après plusieurs tentatives à ma demande de rectification d'erreur sur ma facturation,un agent ups me dit que mon colis est plus volumineux et plus lourd que le poids pour lequel je me suis engagé.Le problème est que c'est ups qui à pesé, mesuré et validé les colis avant enlèvement de chez le fournisseur ,il m'accuse d'avoir donné de fausses informations sur le poids et me réclame 2450€ .J'ai payé ce que je leur dois à savoir 630€+400€(taxe douaniers) +20%tva = au total 1100€. Ups m'assigne en justice et je suis en attendant de convocation .que puis-je faire pour prouver l'escroquerie dont je fais l'objet ?et comment procéder ?

Par Visiteur, le 29/01/2017 à 21:14

Bonsoir,

Donc, vous n'avez aucun devis écrit. Dans ce cas ce sera difficile!

Par Marcelle Quemener, le 29/01/2017 à 22:48

Bonsoir, j'ai en ma possession la demande de devis effectuée en ligne ou il est inscrit le tarif de ups ce jour ,ainsi que mes mails de contestations sur la facture reçue après ma livraison .Ups à en sa possession un enregistrement vocale concernant mon entretien téléphonique avec la commerciale car tout est enregistré maintenant. À chaque fois que mais mails étaient traités par différentes personnes du service de facturation . Merci pour votre aide.